

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 254

présenté par
M. Gille

ARTICLE 11

À la première phrase de l'alinéa 41, après le mot :

« emploi »,

insérer les mots :

« qui sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.